

04 nov 2011 -11:22

Appartient à [Conseil des ministres du 4 novembre 2011](#)

Marché public pour le SPF P&O

Implémentation de la déclaration trimestrielle dans le cadre de Capelo

Implémentation de la déclaration trimestrielle dans le cadre de Capelo

Sur proposition de Mme Inge Vervotte, ministre de la Fonction publique et des Entreprises publiques, le Conseil des ministres a approuvé le lancement d'une procédure négociée pour l'achat des licences de logiciel, de matériel et de services de consultance en vue de l'implémentation et l'encadrement opérationnel d'une solution visant à soutenir les processus P&O au sein de l'administration fédérale. Il s'agit plus particulièrement de l'implémentation de la déclaration trimestrielle dans le cadre de Capelo (Carrière publique électronique), qui est une banque de données salariales pour le personnel du secteur public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe